

Repenser les relations entre marginalité politique et passage à la violence : le Parti de l'action nationaliste en Turquie dans les années 1970.

Benjamin Gourisse (CRPS, Paris I)

La Turquie des années 1970 offre la possibilité d'étudier une forme spécifique de dépacification du jeu politique se caractérisant par l'utilisation de la violence physique, par un des acteurs politiques ayant accès au gouvernement, le Parti de l'action nationaliste (*Milliyetçi Hareket Partisi*, MHP), comme mode d'accumulation de ressources politiques et économiques. La violence fonctionne alors elle-même comme une ressource nouvelle permise par l'occupation de postes étatiques, dont l'introduction dans les interactions produit une reconfiguration du jeu politique. Nous nous consacrerons à la compréhension des dynamiques ayant mené à l'utilisation de modes d'action violents par le MHP, ainsi qu'à ses effets sur le niveau de ses ressources du parti et sur le champ étatique.

Entre 1974 et 1980, tandis que les mobilisations d'ultra-gauche non partisans vont croissantes, un parti d'ultra-droite, le MHP, et ses organisations alliées mobilisent sur le danger communiste¹. Profitant des dysfonctionnements des institutions étatiques de coercition et de sa participation aux gouvernements de coalition dits de Front nationaliste (*Milliyetçi Cephe*)², le MHP met en place une stratégie d'affrontement idéologique et physique systématique avec les groupes de gauche. Il préside à la création d'associations et de syndicats dans les secteurs où les groupes d'extrême gauche mobilisent, et profite de sa

¹ Depuis la reprise en main du parti par Alparslan Türkeş, le MHP se présente comme un parti nationaliste et anti-communiste. A partir de la fin des années 1960, les membres de ses sections de jeunesse et des associations *ülküçü* qu'il contrôle et finance se sont lancés dans des affrontements physiques avec les militants des groupes de gauche. Le parti incarne cette « résistance » dans le champ politique. En 1968, le parti met sur pied les Foyers de l'idéal (*Ülkü Ocakları*), un réseau d'associations créé afin de soutenir l'action des jeunes du parti, et pensé comme un fer de lance de la mobilisation anti-communiste. Si leurs statuts en font des associations indépendantes du parti, leurs cadres sont nommés par le parti qui exige des rapports réguliers des activités de toutes leurs sections, il dessine les références et l'éducation idéologiques de leurs membres en organisant leurs programmes de formation, et garanti leur pérennité en assurant les financements nécessaires à leurs activités. Après le coup d'Etat du 12 mars 1971, les mobilisations de gauche connaissent un essor sans précédent. Certains groupuscules radicalisent leurs modes d'action pour passer à la lutte armée et clandestine. Cette situation encourage le MHP à intensifier sa mobilisation contre le danger communiste. Il arme ces associations *idéalistes* pour en faire une « force civile aux côtés de l'Etat » et se lance dans ce qui deviendra une quasi-guerre civile avec les groupes d'extrême gauche. Bora, Tanıl, Can, Kemal (1991) *Devlet Ocak Dergâh. 12 Eylül'den 1990'lara Ülkücü Hareket*, Istanbul, İletişim yayınları, p. 49.

² Entre le 31 mars 1975 et le 5 janvier 1978, et entre le 12 novembre 1979 et le 12 septembre 1980.

proximité avec l'Etat (de sa participation à la *polity*) pour mettre en œuvre des tactiques de noyautage de ses institutions³. Il coordonne alors la diffusion de mobilisations « idéalistes »⁴ dans de nombreux secteurs de la société turque (l'usine, l'université) et au sein de l'Etat (la fonction publique se polarise peu à peu sous l'effet de l'affrontement idéologique et physique d'associations de fonctionnaires antagonistes). On assiste alors à une augmentation rapide de la violence et des assassinats, dont le nombre passe de 3 en 1974 à 1368 en 1979 et 1939 pour les neuf premiers mois de l'année 1980 précédant l'intervention militaire du 12 septembre 1980, qui met un terme à toute velléité de mobilisation politique.

Afin de comprendre comment la pénétration de l'Etat par le MHP lui permet d'introduire la violence physique à son répertoire d'action, il nous faut revenir sur certains présupposés rencontrés dans la littérature consacrée à l'utilisation de modes d'actions violents et à la sociologie de l'Etat, en Turquie ou ailleurs.

Charles Tilly, notamment dans son livre *from mobilization to revolution*, développe l'idée que l'Etat serait un *tertius gaudens* (un tiers absolu, un troisième larron) qui disposerait d'un pouvoir unique d'intervention sur les groupes mobilisés sur son territoire⁵. L'Etat se fait alors arbitre tout en préservant les intérêts du groupe occupant ce que Tilly appelle la *polity*. Il est en quelque sorte considéré comme l'arbitre ou l'interlocuteur des groupes mobilisés⁶, et s'il entre en interaction avec eux, c'est « pour son compte ». Notre terrain nous oblige à amender cette conception d'un Etat extérieur aux logiques de l'espace des mobilisations. Dans la Turquie des années 1970, l'Etat devient effectivement partie prenante du conflit, mais en tant qu'arène de mobilisation et lieu d'accumulation de ressources. La littérature turque consacrée à l'Etat postule une forte différenciation de ses structures. En effet, en Turquie, l'Etat a longtemps été considéré comme le vecteur renouvelé d'une longue tradition étatique transcendante, imposant sa domination et sa souveraineté sur ce qui fut souvent indistinctement qualifié de « société civile faible »⁷, ou de « périphérie »⁸ « non organisée »⁹.

³ Les logiques de passage à la violence au MHP et dans les organisations d'extrême gauche sont tout à fait différentes. La gauche forme un système d'action scissipare, peu coordonné, dont les organisations poursuivent des objectifs sectoriels et locaux ; alors que le MHP centralise un système d'action dont les organisations coordonnent leurs activités, il préside à la division du travail ainsi qu'à l'accumulation, à l'allocation et à la circulation des ressources en son sein.

⁴ « Idéaliste » est la traduction du terme turc « ülkücü », utilisé pour désigner les membres du MHP, et de ses associations satellites.

⁵ Tilly, Charles, *From Mobilization to Revolution*, Addison-Wesley, Reading, MA, 1978.

⁶ « The state became an interested participant in all collective violence – as policemen, as party to the conflict, as *tertius gaudens* », Ibid., p. 188.

⁷ Heper, Metin, *The State Tradition in Turkey*, Northgate, The Eothen Press, 1985, p. 16.

⁸ Mardin, Şerif, « Center-Periphery Relations: A Key To Turkish Politics? », *Daedalus*, no. 102, 1973.

⁹ Ainsi, Metin Heper et Şerif Mardin font tous deux du clivage centre/périphérie la ligne de fracture principale du système politique ottoman puis turc. Selon Heper, « la République de Turquie semble avoir hérité de

Cette conception de l'Etat, pensé tel un corps unifié fortement différencié de la société, le construit comme acteur dominant les relations sociales, capable d'imposer son ordre et ses règlements à une société amorphe et inorganisée. C'est en ce sens qu'Heper le qualifie de « transcendental state »¹⁰, et le dote d'une autonomie que l'étude détaillée de ses périmètres d'action et des profils de ses participants tend à nier sur le champ. Cette conception de l'Etat turc, qui est également celle du sens commun, peut être mise à mal si l'on adopte une perspective différente et un autre niveau d'analyse. A y regarder de plus près, les catégories de « centre » et de « périphérie » ne correspondent à rien de concret, puisque l'extériorité qui, chez ces auteurs, caractérise la relation entre l'Etat et la société s'avère davantage fantasmée que réelle. Outre qu'elle s'inscrit dans une perspective téléologique et légitimiste, cette lecture de « l'Etat », perçu comme une entité unifiée et intentionnelle, tend à hyostasier les rugosités des configurations sociales et politiques turques, la porosité des administrations publiques aux tensions à l'œuvre au sein de l'espace social et l'importance des mécanismes de dévolution ou de discontinuité qui jalonnent l'histoire de l'Etat turc contemporain. C'est alors en termes d'interdépendances, d'alliances et de contournements que semblent devoir être appréhendées les relations qu'entretiennent les institutions et les personnels de l'Etat avec des individus et des groupes de la « société civile », et ce à chaque niveau d'administration (national, provincial et local). C'est cette voie que nous emprunterons dans la suite de ce travail.

Un second postulat, ayant trait cette fois à l'introduction de la violence dans les répertoires d'action des groupes politiques et sociaux, doit également être abandonné. Il s'agit de celui de l'utilisation de la violence comme « arme du faible » ou du marginal. Dans nombre de ses écrits, Charles Tilly tend à considérer la violence comme une stratégie de second rang mise en œuvre par ceux qui n'ont pas accès à la *polity*, dans des régimes généralement « faibles » et « non démocratiques »¹¹. Le recours à la violence a ainsi été mis

l'Empire Ottoman d'un Etat fort et d'une société civile faible. [...] L'ouverture du système dans cette configuration n'a pas créé de situation de face à face entre différents groupes socio-économiques ou entre une autorité centrale et des notables intransigeants, mais entre un Etat dominant et une périphérie non organisée », Heper, Metin, *The State Tradition in Turkey*, *op. cit.*, p. 16.

¹⁰ Heper, Metin, «The 'Strong State' and Democracy: The Turkish Case in Comparative and Historical Perspective» in S. N. Eisenstadt (ed.), *Democracy and Modernity*, Leiden, E. J. Brill, 1992, pp. 142-164. Ailleurs, Heper affirme que « dans le contexte turc-ottoman, l'Etat était distinctement séparé de la société », Heper, Metin, « The State, Religion and Pluralism : The Turkish Case in Comparative Perspective », *British Journal of Middle Eastern Studies*, Vol. 18, n°1, 1991, p. 46.

¹¹ Tilly, Charles, *From Mobilization to Revolution*, *op. cit.*; Tilly, Charles, *The Politics of Collective Violence*, New York, Cambridge University Press, 2003; Tilly, Charles, Tarrow, Sidney, *La politique du conflit*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.

en relation avec les positions et le niveau de ressources des groupes mobilisés¹² et fut considéré comme un moyen de compenser le faible niveau de ressources du groupe ou de forcer l'accès à la reconnaissance de revendications jusqu'alors ignorées par le pouvoir politique¹³. C'est cette position qu'adopte Charles Tilly lorsqu'il lie l'utilisation de la violence à la position de *challenger* et à la constitution de groupes exclus de la *polity*¹⁴. Si les analyses de Tilly se vérifient dans de nombreux cas, notre terrain tend à montrer que le passage à la violence n'est pas forcément un signe de marginalité. C'est parfois l'accès à l'Etat qui le rend possible, par les marges de manœuvres qu'offre l'occupation de postes étatiques. Dans le cas turc que nous proposons d'étudier, ce ne sont pas les idéologies radicales et/ou les positions d'*outsider* ou de *challenger*, mais au contraire l'implantation dans l'Etat qui crée des possibilités d'utilisation de modes d'action violents dans un but d'accumulation de positions politiques et de ressources économiques. La réalité turque nous encourage alors à nous appuyer davantage sur des travaux attirant l'attention sur l'enchevêtrement des sphères et des positions étatiques avec d'autres, illégales ou illicites¹⁵. Cette possibilité d'accumulation de ressources par l'usage de la violence, lui-même permis par l'occupation de positions dans ou en rapport avec l'Etat constitue un exemple de ce que Jean-Louis Briquet et Gilles Favarel-Garrigues ont identifié comme « des leviers d'accumulation de ressources économiques et politiques, de contrôle social et territorial, in fine des instruments d'exercice du pouvoir »¹⁶.

On s'attachera alors à montrer comment la pénétration de l'Etat qu'a mené le MHP lors de ses participations au gouvernement lui a permis d'utiliser la violence pour accumuler des ressources politiques (des mandats municipaux, le contrôle de zones rurales ou de quartiers par ses milices), économiques (par des activités de racket) et sociales (par les transactions qu'il a pu réaliser avec des notables locaux). Nous évaluerons ensuite les effets de ce processus sur la configuration du jeu politique de la période.

¹² Zald, Mayer N., « Looking Backward to Look Forward : Reflections on the Past and Future of the Resource mobilization Research Program », in Aldon (D. M.) et Mc Clurg Mueller (C.) (eds.), *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven, Yale University Press, 1992, pp.326-346.

¹³ Piven, Frances Fox, Cloward, Andrew, *Poor People's Movement: Why they Succeed, How they Fail*, New York, Vintage, 1977.

¹⁴ Tilly (C.), *From Mobilisation to Revolution*, *op. cit.* S'il considère d'abord la violence comme « le sous-produit de négociations elles-mêmes intrinsèquement non-violentes » il reconnaît plus tardivement avoir sous-estimé la variété des types d'actions violentes. Dans un ouvrage consacré à la violence collective, il propose ainsi un modèle explicatif du caractère et de l'intensité de la violence collective en insistant notamment sur la « capacité de l'Etat » et le « degré de démocratie »¹⁴ afin de saisir les composantes les plus effectives de la structure des opportunités politiques rencontrée par les groupes mobilisés. En ce sens, il propose une analyse de la violence comme élément d'un répertoire d'actions collectives quasi-mécaniquement articulé à la structure des opportunités politiques. Voir Tilly, Charles, *The Politics of Collective Violence*, *op. cit.*, p. 41.

¹⁵ Voir notamment, pour la compénétration des milieux criminels et des sphères étatiques, Briquet, Jean-Louis, Favarel-Garrigues, Gilles, *Milieux criminels et pouvoir politique. Les ressorts illicites de l'Etat*, Paris, Karthala, 2008.

¹⁶ *Ibid.*, pp. 12-13.

Dans un premier temps, nous soulignerons l'historicité de la porosité des institutions étatiques (centrales et déconcentrées) aux tactiques de pénétration et de prédation de leurs ressources. Nous analyserons ensuite comment la pénétration de l'Etat qu'a mené le MHP a contribué à politiser les pratiques des fonctionnaires et lui a permis de radicaliser son répertoire d'action en ayant recours à des modes d'action violents.

I. La porosité historique du champ étatique en Turquie

Les pratiques de collusions entre le personnel de l'Etat et les forces politiques et sociales (notables locaux, chefs de tribus, partis politiques, etc.) connaissent une certaine continuité en Turquie depuis la proclamation de la République. L'observation de la pénétration des administrations centrales et provinciales par des partis de gouvernement ou des groupes a priori extérieurs à la sphère étatique, mais qui obtiennent la délégation de l'exercice de la coercition, va nous permettre de le montrer. Loin d'apparaître comme un ensemble unifié et autonome, l'Etat en Turquie fonctionne tel un champ de pouvoir particulièrement poreux aux intérêts des groupes qui le côtoient, qui offre à des groupes ou à des individus des possibilités d'accumulation de ressources. Comme l'a remarqué ailleurs Jean-François Bayart, « c'est la relation à l'Etat qui, au premier chef, confère aux acteurs la capacité de s'enrichir et de dominer le champ social »¹⁷. Nous verrons plus tard comment le MHP a réussi à reproduire ces pratiques de pénétration de l'Etat, de façon spécifique, dans les années 1970.

A. Le captage partisan des ressources étatiques

L'Etat Turc (central et provincial) constitue un ensemble perméable aux forces politiques qui accèdent au gouvernement, exposé aux tactiques partisans d'occupation de positions de prédation. Par le contrôle des nominations et des promotions dans la fonction publique, les partis au pouvoir accèdent à un mode de rétribution efficace de leurs soutiens, ainsi que le concours d'une administration acquise à leur cause. Ce faisant, ils substituent aux

¹⁷ Bayart, Jean-François, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006, p. 119.

lois et règlements en vigueur des modes de certification et des filières d'accès partisans à la fonction publique, dans un but de captation des ressources étatiques. En ce sens, l'Etat turc se présente comme un ensemble institutionnel à conquérir. Si des voies d'accès à la fonction publique, juridiquement définies, existent depuis les premières années de la République (articulées à un système d'examens et de concours, spécifique ou non à un type d'administration), on ne peut que constater l'existence d'un système des dépouilles (*spoils system*) généralisé, informel mais institutionnalisé. De nombreux indices permettent de suggérer que ce système a court depuis la proclamation du multipartisme et l'accès du Parti démocrate (*Demokrat Parti*, DP) au pouvoir en 1950 qui vit l'éviction de bon nombre de fonctionnaires « kémalistes ». Chaque nouvelle majorité s'assure depuis lors de ne pas avoir à souffrir de l'action de fonctionnaires issus des rangs des partis passés à l'opposition, en distribuant à ses membres et à ses soutiens les postes publics qu'elle contrôle¹⁸. Dans le cadre d'une politique économique visant la substitution des importations (par la mise en place de grandes entreprises publiques), et l'orientation des activités économiques (via les plans quinquennaux de 1962 à 1977), le contrôle des institutions étatiques devient une stratégie centrale, bien qu'illégale, d'implantation sociale pour les partis.

Jusqu'à la victoire électorale du DP en 1950 cinq ans après la proclamation du multipartisme, le CHP kémaliste a pu infiltrer les rouages de l'Etat sans aucune concurrence. Le parti sélectionnait et contrôlait les fonctionnaires à tous les niveaux de la hiérarchie administrative, de façon classique en régime de parti unique. Ces pratiques de gouvernement partisan de la fonction publique, peu surprenantes en régime de parti unique, connaissent une certaine continuité après 1950, même si elles deviennent moins visibles. Un des premiers efforts du gouvernement démocrate en direction de la fonction publique fut de s'assurer que l'élite bureaucratique ne disposât pas des moyens d'entraver son action. Pendant la décennie où le DP est au pouvoir, il prend des mesures législatives afin de contrôler la formation et les carrières des cadres de l'administration¹⁹, et opère une purge du personnel universitaire

¹⁸ A partir de 1950, chaque nouveau gouvernement recourt à des « purges » de la fonction publique, consistant à la marginalisation des membres nommés par la majorité précédente. Les fonctionnaires concernés ne perdent cependant pas leur statut, mais sont nommés à des fonctions sans importances ou reçoivent une fonction quelconque de conseiller, dont l'avis n'est jamais demandé ou pris en compte.

¹⁹ C'est notamment le but de la loi 6185 adoptée en 1953, qui restreint l'autonomie budgétaire des universités, et menace de renvoi leurs membres publiant des écrits de nature politique. La loi 6422, qui entre en vigueur le 25 juin 1954, vise à purger l'université en instituant la retraite obligatoire de ses personnels en cas de proposition gouvernementale, après 25 ans de service effectués. Enfin, la loi 6435 votée la même année, augmente le contrôle du gouvernement sur son personnel administratif, puisque tous les employés du gouvernement peuvent alors être démis de leurs fonctions par la même autorité qui les avait nommés, sans qu'une procédure d'appel de la décision soit prévue. La loi autorise également le ministère de l'éducation nationale à suspendre les activités

susceptible de s'opposer à lui.²⁰ De façon plus générale, les démocrates oeuvrent pour l'affaiblissement des secteurs de l'administration susceptibles de s'opposer à son action, en doublant les administrations hostiles de structures composées de supporters²¹.

Lorsque l'armée rend le pouvoir aux civils après le coup d'Etat de 1960, les mêmes pratiques de contrôle partisan de l'administration et de la fonction publique en général semblent subsister. Très peu de travaux existent sur la période, qui nous auraient permis de l'attester²², mais nous pouvons le présumer grâce aux nombreux documents dont nous disposons montrant la continuité de cette pratique dans les années 1970²³. Le coup d'Etat de 1971 fait du rétablissement de l'autonomie de l'Etat un aspect de premier plan de son action. Mais selon Metin Heper, « les gouvernements de coalition qui arrivent au pouvoir à partir de 1973 effectuent une redistribution des cartes dans la fonction publique encore sans précédent dans l'histoire de la république »²⁴. Toutes nos sources le confirment, les partis membres des nombreuses coalitions gouvernementales qui se succèdent jusque 1980 infiltrent les agences gouvernementales et les institutions administratives par la nomination de leurs candidats²⁵. On assiste alors à des mécanismes d'appropriation partisane des ressources étatiques, à des marchandages inter-partisans et des relations de collusion entre groupes politiques et hauts fonctionnaires dont l'avancement de carrière est lié aux affinités et allégeances politiques. Ces stratégies de « noyautage » (du terme turc *kadrolaşma*) des institutions d'Etat menées par

des professeurs d'universités « si cela est considéré nécessaire ». Sur les lois votées par le DP et concernant la fonction publique, voir Heper, Metin, *The State Tradition in Turkey*, *op. cit.*, pp. 110-111.

²⁰ Quatre cas emblématiques et permettent d'identifier le public visé. En 1954, le professeur Bülent Nuri Esen est révoqué pour avoir qualifié le gouvernement de « cacocratique » (le gouvernement du mauvais). En 1955 le professeur Osman Okyar est suspendu de ses fonctions pour avoir écrit un article dans lequel il critique la politique économique du gouvernement. En 1956, le professeur Hüseyin Naili Kubalı, critique régulier du gouvernement, est démis de ses fonctions, et la même année, le doyen de l'Ecole de Science Politique de l'université d'Ankara, Turhan Feyzioğlu, est suspendu après un discours politique ouvrant la nouvelle année académique dans lequel il attaque le gouvernement pour avoir refusé d'approuver la promotion d'un maître de conférence d'économie, Aydın Yalçın. En outre, les démocrates créent de nouvelles universités, dans lesquelles ils placent un personnel acquis à ses positions politiques. C'est le cas de l'Université Technique du Moyen Orient (ODTÜ), fondée en 1956 et rapidement qualifiée « d'université des démocrates ».

²¹ *Ibid.*

²² Seul Heper note que lors de son arrivée au pouvoir en 1965, le « parti de la justice [héritier du Parti démocrate] adopta une position relativement modérée à l'encontre des opposant dans la fonction publique, [mais] il tenta de mettre en œuvre une purge des fonctionnaires gauchistes ou membres du CHP », *Ibid.*, p. 112.

²³ Le cas de Turhan Kaya, sous-préfet du district ankariote de Çamlıdere, semble représentatif de cette continuité des pratiques dans les nominations et les mutations de la fonction publique. Le sous-préfet apprend en juin 1963 sa mutation dans un district de la province de Kahramanmaraş par le nouveau gouvernement de coalition dirigé par le CHP İnönü, mais il ne l'accepte pas. Pendant quelques semaines, sa démission devient, pour la presse nationaliste du pays, l'occasion d'une campagne de dénonciation des pressions politiques que subit l'administration. Sönmez, Cemil, *Ülkücü bir kaymakam vardı* (Il y avait un sous-préfet idéaliste), Ankara, Ajans-Türk Matbaası, 1965, pp. 34-53.

²⁴ Heper, Metin, *The State Tradition in Turkey*, *op. cit.*, p. 93.

²⁵ Voir par exemple : Culpan, Refik, « Bürokratik Sistemin Yozlaşması » (la dégénérescence du système bureaucratique), *Amme İdaresi Dergisi*, Vol. 13, n°33, 1980 ; Tutum, Cahit, « Yönetimin Siyasallaşması ve Partizanlık » (la politisation de l'administration et le fait partisan), *Amme İdaresi Dergisi*, Vol.9, n°29, 1976.

certaines partis politiques se soldent par l'importation de lignes de divisions, spécifiquement politiques, dans les institutions d'Etat et participent à leur politisation²⁶, entendue comme « requalification des activités sociales » par des agents qui transgressent ou remettent en cause la différenciation des espaces d'activité²⁷.

Il ne s'agit pas de suggérer que la totalité des postes de l'administration centrale et provinciale est appropriée par les partis de gouvernement, ou qu'aucun mécanisme n'existe pour garantir un minimum d'autonomie à la fonction publique. En ce domaine, l'observation révèle des réalités contrastées. Les procédures de contrôle et de différenciation de certaines administrations (comme l'armée ou la diplomatie) notamment du point de vue du recrutement, contrastent avec la grande ouverture d'autres institutions (comme la police) de fait moins autonomes. Etrangement, si les liens entre bureaucratie et politique ont fait l'objet de nombreuses études dans le monde anglo-saxon²⁸ et en Europe continentale²⁹, le cas turc

²⁶ Nous entendons par politisation la « requalification des activités sociales » par des agents qui transgressent ou remettent en cause la différenciation des espaces d'activité », Lagroye, Jacques, « Les processus de politisation », in. Lagroye, Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 360-361.

²⁷ Quelques exemples glanés au fil du dépouillement des quotidiens Milliyet et Cumhuriyet entre le premier janvier 1977 et le 31 décembre 1980 permettent de montrer la régularité des nominations partisans dans la fonction publique. Le 25 juillet 1977, Necmettin Cehveri, le ministre de la justice du second gouvernement de Front nationaliste (21 juillet 1977 – 5 janvier 1978) affirme à la presse que « les nominations partisans auxquelles a procédé le CHP [au gouvernement du 22 juin au 21 juillet 1977] seront annulées » (*Milliyet*, 25 juillet 1977). Le mois suivant, le gouvernement procède à la destitution et à la nomination de 13 préfets de province. Il nomme également un nouveau directeur général à l'entreprise publique Tariş implantée à Izmir (*Milliyet*, 27 août 1977). Le 5 janvier 1978, le CHP accède au gouvernement après le vote d'une motion de censure obtenu après s'être assuré du soutien d'une poignée de députés jusqu'alors supporteurs du gouvernement de Front nationaliste. Le 3 février, Milliyet annonce une première vague de mutation de 40 préfets de province ainsi que le limogeage du préfet de police d'Istanbul, nommé par le gouvernement précédent (*Milliyet*, 03 février 1978, *Milliyet*, 03 février 1978). Quelques jours plus tard, İhsan Tekin, qui avait été muté à la préfecture centrale trois mois auparavant alors qu'il était préfet de Konya, est nommé préfet d'Istanbul. Le directeur général de la sûreté est remplacé (*Milliyet*, 08 février 1978) Le 13 février, 26 préfets sont nommés à la préfecture centrale, sorte de « placard » utilisé pour accueillir les préfets privés d'affectation, tandis que dix-sept autres, alors en poste dans cette préfecture centrale, sont nommés dans des provinces (*Milliyet*, 13 février 1978). En juillet 1978, le gouvernement CHP opère une reprise en main de tous les échelons de la hiérarchie policière, en procédant à des mutations et à des nominations de commissaires, de commissaires principaux, de chefs provinciaux des services de la sûreté, de cadres de ses différents services, et ce dans les plus grandes villes de Turquie (*Cumhuriyet*, 08 juillet 1978). Trente-huit sous-préfets sont mutés et plus de 11 000 enseignants contractuels d'écoles primaires, recrutés pendant les trois années qu'avait duré la coalition gouvernementale précédente, sont remerciés (*Cumhuriyet*, 31 juillet 1978; *Cumhuriyet*, 20 juillet 1978). Le 12 novembre 1979, Süleyman Demirel et le parti de la justice forment un gouvernement minoritaire, soutenu depuis l'assemblée par le MHP, un de ses anciens colistiers lors des deux gouvernements de Front nationaliste. Demirel procède rapidement à de nombreuses nominations dans la fonction publique, et 220 sous-préfets sont remplacés dès son arrivée (*Cumhuriyet*, 19 juillet 1980).

²⁸ Hecló, Hugh, *A Government of Strangers: Executive Politics in Washington*, Washington, DC, Brookings Institution Press, 1977 ; Aberbach, Joel D. et Bert A. Rockman, "Mandates or Mandarins? Control and Discretion in the Modern Administrative State". *Public Administration Review*. Vol. 48, n°2, pp. 606-12 ; Gilman, Stuart C., *Contemporary Institutional Arrangements for Managing Political Appointments and the Historical Processes of Depoliticization: The Experience of the United States at the Federal Level and in Some States Ethics Resources Center*. Washington D.C, 2003 ; Meier, Kenneth J. et Laurence J. O'Toole Jr., "Political Control Versus Bureaucratic Values: Reframing the Debate". *Public Administration Review*. Vol. 66, n°2, pp. 177-192 ; Christensen, Tom, Laegreid, Per, "Autonomization and Policy Capacity: The Dilemmas and

n'a été que très peu étudiée³⁰. Mais nos sources suggèrent l'historicité de cette pratique de l'Etat par les groupes sociaux et politiques qui le pénètrent. On peut ainsi identifier une économie générale de l'Etat en Turquie, dans laquelle les positions de pouvoir sont des voies d'accès à tout un ensemble de ressources économiques et sociales. Des positions qui permettent à leurs occupants de mettre en œuvre des tactiques d'appropriation de secteurs entiers de la fonction publique et de captage des richesses de l'Etat, détenteur jusqu'en 1980 de la majeure partie des moyens de production et d'échange³¹.

B. Dilution et décharge du monopole de la violence légitime

L'observation des modalités du maintien de l'ordre et de l'exercice du monopole de la violence physique légitime donne également à voir des relations de collusions entre acteurs « privés » d'horizons différents (bandits, criminels, réseaux mafieux, chefs tribaux, propriétaires terriens) et protagonistes des arènes officielles. Loin de l'image d'un Etat omniprésent, l'étude de la décharge des fonctions de maintien de l'ordre donne à voir un Etat disposant de faibles moyens de coercition propres. Ainsi que l'a noté Hamit Bozarslan, « la présence de ces réseaux déchargeait l'Etat de l'entretien d'un appareil coercitif et administratif coûteux »³², mais dans le même temps, elle a permis le renforcement de l'Etat dans des régions qu'il ne pénétrait que faiblement.

Plutôt que d'éliminer les éléments les plus subversifs qui agissent sur leur territoire, les Etats ottoman et turc ont été régulièrement enclins à les intégrer à leurs structures. Karen

Challenges Facing Political Executive", in M. Painter and J. Pierre (eds.) *Challenges to State Polity Capacity: Global Trends and Comparative Perspectives*. Basingstoke, Palgrave, 2004.

²⁹ Pour le cas français, Dogan, Mattei « Les filières de la carrière politique », *Revue française de sociologie*, Vol. 8, n°5, 1967 ; Gaxie, Daniel, *Les professionnels de la politique*, Paris, PUF, 1973 ; Gaxie, Daniel, « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, Vol. 20, n°1, 1980 ; Gaxie, Daniel, « Facteurs sociaux de la carrière gouvernementale sous la Cinquième République, 1959-1981 », *Revue française de sociologie*, Vol. 24, n°3, 1983.

³⁰ Et ce alors même qu'en 2008, les spécialistes de l'administration turque dénoncent toujours l'existence de « pressions politiques » exercées dans le recrutement et l'évaluation des personnels de la fonction publique, Öztekin, Ali, « Türk kamu personel yönetiminde liyakat ve kariyerden kaynaklanan sorunlar ve çözüm önerileri » (Les questions de compétences et de carrières dans la fonction publique turque et des propositions de réponses), Öztekin, « Türk kamu personel yönetiminde liyakat ve kariyerden kaynaklanan sorunlar ve çözüm önerileri », *Türk İdare Dergisi*, juin 2008, n°459, p. 31.

³¹ Nous avons consacré nos développements précédents aux pratiques partisans d'appropriation des ressources de l'Etat, mais au niveau local, les élites notabiliaires, chefs tribaux ou familiaux mènent également des entreprises de pénétration des institutions administratives et politiques déconcentrées.

³² Bozarslan, Hamit « Le chaos après le déluge : notes sur la crise turque des années 70 », *Cultures & Conflits*, 24-25, hiver 1996- printemps 1997, [En ligne], mis en ligne le 27 mars 2007. URL : <http://www.conflits.org/index501.html>, (7).

Barkey a ainsi montré que dès le début du dix-septième siècle, la consolidation du contrôle de l'Etat sur son territoire est davantage passée par des arrangements (*deal making*) avec les bandits que par la répression³³. L'Etat s'est bientôt appuyé sur ces individus, installés dans les régions rurales (les *efe*, ou *eşkiya*) ou dans les villes (les *Kabadayı*), agissant seuls ou entourés de cliques sur lesquelles ils exerçaient une autorité, pour assurer l'ordre et la protection de ses sujets³⁴. Après la mise en place d'une police moderne à la fin du XIX^e siècle, ces individus se reconvertirent dans la contrebande et le trafic d'armes et de drogues³⁵. Dans les régions kurdes, l'Etat s'appuie depuis le XIX^e siècle, sur des milices et des régiments tribaux³⁶, « transformant ainsi des tribus kurdes en alliées de l'Etat »³⁷, à qui celui-ci va déléguer certaines de ses prérogatives. Malgré leur alliance avec l'Etat, les ressources de ces régiments *Hamidiye*, créés à la fin du XIX^e siècle, sont majoritairement issues d'activités de prédation (contre les commerçants, les Arméniens, les populations urbaines, etc.)³⁸, qui s'avèrent parfois considérables, « au point de perturber considérablement les mécanismes économiques » régionaux³⁹. En 1987, l'Etat met sur pied des milices villageoises afin de soutenir la stratégie de contre-insurrection menée contre le PKK. Il s'agit des *Geçici Köy Korucu* (protecteurs de village à titre temporaire), placés sous l'autorité du ministre de l'intérieur, rémunérés et disposant d'armes et d'uniformes⁴⁰. Nous verrons plus tard comment des collusions et des accords de collaboration fonctionnent dans les années 1970 entre certains secteurs de l'Etat et des milices contrôlées par le MHP. Dans son étude sur les formes spécifiques de collusion que mènent les « bandes en uniformes » dans les années 1990, Elise Massicard montre comment « les institutions sécuritaires ont utilisé des militants de droite reconvertis et des miliciens comme bras armé pour accomplir les basses œuvres de la « guerre

³³ Barkey, Karen, *Bandits and Bureaucrats. The Ottoman Route to State Centralization*, Ithaca and New York, Cornell University Press, 1994, pp. 195-203.

³⁴ Dans les villes, l'activité première des *kabadayı* est l'extorsion par l'exercice ou la menace de l'utilisation de la force. Bovenkerk, Frank, Yeşilgöz Yücel, « Urban Knights and Rebels in the Ottoman Empire », in Fijnaut, Cyrille, Paoli, Letizia, *Organized Crime in Europe. Concepts, Patterns and Control Policies in the European Union and Beyond*, Dordrecht, Springer, 2004, p. 207.

³⁵ A partir des années 1970, ils deviennent les *baba* (les pères) de clans mafieux spécialisés dans le trafic international de stupéfiants, d'alcool, de cigarettes et d'armes.

³⁶ Dorronsoro, Gilles, « Les politiques ottomane et républicaine au Kurdistan à partir de la comparaison des milices *Hamidiye* et *korucu* : modèles institutionnels, retribalisation et dynamique des conflits », *European Journal of Turkish Studies*, 2006, Thematic Issue N°5, Power, ideology, knowledge - deconstructing Kurdish Studies, URL : <http://www.ejts.org/document778.html>, (5).

³⁷ Massicard, Elise, « Le politique à l'articulation entre institutions de sécurité et univers criminel. Les « bandes en uniforme » en Turquie », in Briquet, Jean-Louis, Favarel-Garrigues, Gilles, *Milieus criminels et pouvoir politique. Les ressorts illicites de l'Etat*, Paris, Karthala, 2008, p. 78.

³⁸ Dorronsoro, Gilles, « Les politiques ottomane et républicaine au Kurdistan à partir de la comparaison des milices *Hamidiye* et *korucu*... », *op. cit.*, (25).

³⁹ *Ibid.*, (31).

⁴⁰ *Ibid.*, (9).

spéciale » contre le PKK . En retour, ces derniers ont été rémunérés par l'obtention de marchés publics tronqués et ont bénéficié d'une protection légale – que seuls des officiels pouvaient leur fournir – ainsi que de soutiens logistiques »⁴¹. Elle repère ainsi un ensemble de liens collusifs entre milieux institutionnels, politiques et criminels, existant depuis les années 1970, réactualisés et renforcés régulièrement. Dans ces collusions, les savoir-faire violents s'échangent contre des ressources sociales (immunité, protection de l'Etat) et économiques mises à disposition par des acteurs institutionnels, ce qui permet le développement d'activités criminelles⁴².

Il ne s'agit pas ici d'analyser le fonctionnement global de ces réseaux d'alliances, mais de montrer que des collusions existent entre, d'une part, des représentants des arènes officielles de l'Etat et de l'autre, des individus et des groupes qui leur sont extérieurs. Comme le note Elise Massicard, « ces collusions sont le fait d'acteurs divers [:] groupes spécialisés dans l'usage de la violence, agents des services de sécurité, militaires, entrepreneurs économiques ou figures politiques complaisantes, qui s'adonnent à des pratiques évolutives, plus ou moins illégales, dans des contextes diversifiés »⁴³. Elles prennent des formes mouvantes et concernent des acteurs différents selon les périodes historiques, les contextes de leur réalisation et les buts visés par leurs acteurs.

Le rapide panorama dressé ici de ces collusions et de l'interpénétration des sphères politiques et administratives expose des mécanismes de captage partisan des ressources étatiques et de délégation du monopole de la violence physique légitime. Ces résultats vont maintenant nous permettre de comprendre les possibilités d'action dont a bénéficié le MHP dans les années 1970 lors de son accès au gouvernement.

II. Pénétration et politisation de l'Etat dans les années 1970

C'est lors de ses participations à deux gouvernements de coalition, entre le 31 mars 1975 et le 22 juin 1977, et entre le 21 juillet 1977 et le 5 janvier 1978, ainsi que par le soutien

⁴¹ Massicard, Elise, « Le politique à l'articulation entre institutions de sécurité et univers criminel. Les « bandes en uniforme » en Turquie », *op. cit.*, p. 62.

⁴² *Ibid.*, p. 94.

⁴³ *Ibid.*, p. 60.

qu'il accorde au gouvernement minoritaire du Parti de la justice à partir de novembre 1979, que le MHP a investi les institutions d'Etat. Sa présence au sein des deux gouvernements de coalition dits de Front Nationaliste lui a permis d'exploiter autant que possible les ressources de l'Etat, en se constituant des réseaux influents et en plaçant ses militants à des positions clés, et notamment (mais pas uniquement) dans les institutions dépendant des ministères dont il avait la charge. Il a pu le faire de façon disproportionnée à ses résultats électoraux, et ceci grâce à la place qu'il occupe dans le système de partis et dans l'espace des positions politiques, qui lui permet de devenir un allié essentiel du principal parti de droite, le parti de la justice (AP, *Adalet Partisi*)⁴⁴.

A. La pénétration de l'Etat

La pénétration par les nominations

Au sein des institutions d'Etat qu'il infiltre, le parti œuvre à la marginalisation des fonctionnaires de gauche. C'est dans les ministères qu'il contrôle qu'il fait nommer le plus facilement ses militants. Pendant la période où Gün Sazak, bras droit du président du MHP, est ministre des douanes et des monopoles (21 juillet 1977 – 5 janvier 1978), il suffisait de se rendre dans les institutions rattachées au ministère avec une lettre de recommandation signée du ministre ou d'Alparslan Türkeş, pour être recruté⁴⁵. Dès son entrée en fonction, le ministre

⁴⁴ Lors des élections du 14 octobre 1973, le MHP n'obtient que 3,4% des suffrages exprimés et 3 postes de députés, mais les déclarations de ses leaders et les exactions de ses membres en font déjà le champion de l'anti-communisme turc. Le grand vainqueur des élections est le CHP, le grand parti de centre gauche mené par Bülent Ecevit qui recueille 33,3% des suffrages exprimés et 185 sièges à l'Assemblée nationale. Le Parti de la justice subit une lente érosion de son électorat et arrive en deuxième position avec 29,8% des suffrages exprimés et 149 députés. Aucun des deux partis ne peut gouverner seul. Après la chute d'un premier gouvernement de coalition mené par le CHP, Süleyman Demirel doit lui aussi composer avec d'autres partis pour accéder au pouvoir. C'est ainsi qu'est formé le premier gouvernement de Front nationaliste (*Milliyetçi Cephe*). Il est soutenu par 210 des 450 députés que compte l'Assemblée nationale. Le MHP négocie chèrement sa participation au gouvernement et obtient deux ministères (Alparslan Türkeş est vice Premier ministre et Mustafa Kemal Erkovan ministre d'Etat). Lors des élections du 5 juin 1977, les « troubles sociaux » occupent une place centrale dans la campagne électorale. Le MHP obtient 6,4% des suffrages exprimés et 16 députés. Süleyman Demirel et l'AP sont une nouvelle fois contraints de composer un gouvernement de coalition, le second gouvernement de Front nationaliste (*ikinci Milliyetçi Cephe*), qui tiendra du 21 juillet 1977 au 5 janvier 1978. Le MHP y occupe 5 ministères⁴⁴ : Alparslan Türkeş, son président est vice Premier ministre, Şadi Somuncuoğlu est ministre d'Etat, Gün Sazak ministre des douanes et des monopoles, Cengiz Gökçek ministre de la santé et Agah Oktay Güner ministre du commerce.

⁴⁵ T. C. Ankara – Çankırı – Kastamonu İleri Sıkıyönetim Komutanlığı Askeri Sıclığı. *Iddianame : MHP ve Ülkücü Kuruluşlar* (Procureur militaire du commandement de l'état de siège des provinces d'Ankara – Çankırı – Kastamonu. Réquisitoire : Le MHP et les organisations idéalistes), préparé par le procureur militaire de l'Etat de

nomme une vingtaine de jeunes cadres du « mouvement nationaliste », souvent responsables locaux ou nationaux d'associations idéaliste ou du parti, aux postes du conseil des contrôleurs des douanes. Pendant quelques mois, ils s'emploient à faire nommer d'autres militants, facilitent les relations entre le parti et ses sections implantées en Europe, servent d'intermédiaires entre les cadres du parti et les activités du ministère, et font de celui-ci un des bastions du MHP⁴⁶.

Le plus souvent, il s'agit de contrôler les postes placés aux plus hauts échelons des institutions visées, pour que leurs détenteurs mènent à leur niveau une politique de recrutement pro-partisane. Ce fut par exemple le cas lors de la nomination d'Abdurrahman Sağkaya au poste de directeur général de la gigantesque usine de production de textile Antbirlik à Antalya, par Ağâh Oktay Güner, ministre du commerce MHP dans le second gouvernement de Front nationaliste. Le nouveau directeur s'atèle alors à un travail de grande ampleur de recrutement de militants MHP de la province⁴⁷. La même logique fut appliquée au ministère de la santé, quand le ministre Gökçek a fait nommer à plusieurs postes de directeurs d'hôpitaux des individus proches du parti, chargés de recruter du personnel (soignant ou non) parmi les supporters locaux du MHP. Mais là encore, cela n'est pas spécifique au MHP. Dans le domaine hospitalier, cette pratique eut des effets sur la prise en charge des malades, les hôpitaux sélectionnant les personnes qu'ils acceptaient de soigner en fonction de critères politiques⁴⁸.

Le ministère de l'intérieur et la direction générale de la sûreté qui en dépend deviennent une cible privilégiée du parti, qui réussit à y faire nommer un nombre important de militants⁴⁹ en court-circuitant les procédures de recrutement de l'institution. Le MHP a ainsi encouragé le recrutement de certains de ses membres dans la police, par le soutien de cadres locaux, en transmettant aux instances compétentes de la police des listes de militants ou de

siège Nurettin Soyer, 1981, p. 135. Nous verrons plus loin l'usage que le parti a pu faire de ces nominations, dans ses relations avec l'étranger.

⁴⁶ L'alternance gouvernementale de janvier 1978 oblige le ministre à quitter ses fonctions et l'ensemble des contrôleurs doit démissionner.

⁴⁷ Tanlak, Ömer, *İtiraf. Eski Ülkücü MHP'yi anlatıyor* (Confession. Un ancien idéaliste explique le MHP), Istanbul, Kaynak yay, 1980, p. 133.

⁴⁸ Dans ses mémoires, le commandant de l'Etat de siège Bölügiray évoque les difficultés rencontrées dans les hôpitaux de la province d'Adana : « - Monsieur, les hôpitaux de la région se sont séparés en deux camps. D'un coté il y a ceux qui prennent en charge les malades et les blessés de droite, de l'autre ceux qui s'occupent des malades de gauche. Avant l'admission, on pose la question de la préférence politique. Ceux qui donnent une mauvaise réponse ne sont pas acceptés », *T. C. Ankara – Çankırı – Kastamonu İlleri Sıkıyönetim Komutanlığı Askeri Sacılığı. İddianame : MHP ve Ülkücü Kuruluşlar* (Procureur militaire du commandement de l'état de siège..., *op., cit.*, p. 213.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 118.

sympathisants en vue de leur recrutement⁵⁰. Parfois, il s'agit de démarches individuelles. Ainsi, le 3 septembre 1980, un commissaire en poste à la Direction de la Sécurité de Izmir, écrit au président général du MHP. Il lui fait part de son souhait de voir un individu, présenté comme membre du parti, profiter d'une nomination à venir au département de Renseignement⁵¹. D'autres documents suggèrent que cette pratique fut véritablement organisée par le parti. Un compte-rendu de réunion retrouvé au siège du parti précise les démarches à suivre pour intégrer les écoles de formation au métier de policier (dont l'inscription est normalement soumise à examen)⁵². En 1980, plus du quart des individus soutenus par le MHP a ainsi réussi à intégrer la police⁵³.

Les institutions du ministère de l'éducation nationale (lycées, universités, hautes écoles, écoles de formation des professeurs, etc.) furent également des lieux privilégiés de noyautage. La découverte de diplômes vierges et de documents de correspondance entre les cadres en poste au siège du parti et des fonctionnaires de l'éducation nationale permet au procureur d'affirmer lors du procès du parti qui se tient après le coup d'Etat de 1980, « qu'il y a toujours eu des fonctionnaires MHP au sein du ministère de l'éducation, qui oeuvraient, non pas pour le bénéfice de l'Etat, mais du MHP. La direction du MHP a organisé cette entreprise. Dès que des sympathisants intégraient le ministère, ils essayaient d'avoir prise sur les nominations. Dès que des sympathisants étaient nommés dans une école, ils essayaient d'y mettre en place une organisation idéaliste »⁵⁴. On peut ajouter que les membres idéalistes des institutions de l'enseignement supérieur (et souvent des lycées) s'arrangeaient pour y faire inscrire des étudiants membres du parti ou sympathisants. Là encore, le MHP court-circuite les procédures de recrutement et de certification des institutions en y important des règles partisans, pour en faire des « institutions d'éducation idéalistes libérées (*Kurtarılmış ülkücü eğitim kurumları*) »⁵⁵. Les « représentants » du MHP permettaient donc à de jeunes militants

⁵⁰ *Ibid.*, p. 134.

⁵¹ *Ibid.*, p. 131.

⁵² On peut y lire qu'« en ce qui concerne les examens qui seront organisés pour l'entrée au cours de police Orta K (*accessibles aux diplômés de collège*) et Lise K (*pour les diplômés de lycée*) le 19 avril 1980, il faut avoir fait les démarches nécessaires au moins 15 jours à l'avance. Les listes seront apportées au centre général du parti », la direction du parti s'arrangeant par la suite pour faire parvenir ses listes de candidats aux personnes compétentes, *Ibid.*, p. 103.

⁵³ Ainsi, sur un total de 590 personnes dont les noms et prénoms sont mentionnés, 155 ont été nommés fonctionnaires de police avec l'accord du ministère de l'intérieur entre le 4 avril 1980 et le 24 novembre 1980. Nombreux sont ceux qui ont validé leur examen d'entrée alors qu'ils n'avaient pas obtenu la note requise, *Ibid.*, p. 130.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 117.

⁵⁵ Un rapport concernant les activités du parti dans la province de Kayseri entre le 18 et le 26 mars 1980, préparé par Mustafa Görür Yılmaz, un responsable local du parti, permet de comprendre comment le MHP s'assurait localement de l'accès de ses jeunes militants à des institutions d'éducation. Il y relate la façon dont les instances locales du parti ont œuvré pour l'inscription de militants à l'Académie d'Etat d'Architecture et d'Ingénierie de

d'intégrer certaines institutions de l'enseignement sans avoir à remplir les conditions nécessaires à l'entrée. Il leur garantissait également d'obtenir des diplômes.

La pénétration par la diffusion des mobilisations

Outre cette politique de nomination partisane, c'est par la mobilisation dans les institutions d'Etat que les membres du parti vont s'assurer une plus grande représentation. Ils se réunissent et font preuve de prosélytisme, par la création d'associations sectorielles⁵⁶ telles que l'Union de la police (*Polis Birliđi, Pol-Bir*) à la direction de la sécurité en mars 1975, ou l'Association des fonctionnaires et des personnels de la fonction publique idéalistes (*Ülkücü Kamu Görevliler ve Memurlar Derneđi, Ülküm*) en 1976. Le procureur affirme à propos de cette dernière que « le but de ces associations est, en s'organisant dans les institutions d'Etat, de produire des rapports sur les personnels communistes y travaillant, les faire transférer, éliminer les personnels et les cadres qui ne partagent pas leurs vues politiques, assurer un soutien financier à *Ülkü-Bir* en rassemblant des cotisations, s'arranger pour faire renvoyer les membres communistes de l'institution tout en s'assurant qu'à leur place des idéalistes soient nommés, essayer d'être influent dans la sphère étatique »⁵⁷. Dans chaque institution comptant des fonctionnaires idéalistes, on nomme un responsable, et au niveau local, des sections sont créées qui envoient des rapports réguliers au président général de *Ülkü-Bir* Yusuf Okumuş. Celui-ci envoie ensuite une circulaire au siège du MHP, élaborée à partir des rapports qu'il a centralisé⁵⁸. Par ailleurs, des séminaires sont organisés toutes les deux semaines à Ankara, auxquels sont conviés les présidents de sections et les personnes influentes de l'association. On y discute de la doctrine idéaliste et de la façon d'organiser le noyautage⁵⁹. Plus généralement, lors des séances de formation dispensées par le parti, certains modules sont réservés à cette activité de noyautage et de mobilisation interne aux institutions. Ainsi une séance s'intitule « importance de l'éducation dans le mouvement idéaliste, l'éducation dans

Kayseri (*Kayseri Devlet Mimarlık Mühendislik Akademisi, KDMMA*) : « Le président du foyer de Kayseri, Hamza Kaya, nous a fait savoir au début du mois de novembre 1979, que 75 personnes allaient être inscrites à la Kayseri DMMA [...] Nous avons constitué la liste pour les pré-inscriptions [...]. Le 21 mars, nous sommes arrivés à un accord de ce type avec Haluk Peker, le président de D.D.M.A : soit le nombre de points de nos candidats ne serait pas affiché, soit le nombre de points obtenus par nos candidats apparaîtrait comme supérieurs à ceux des autres pré-inscrits », *Ibid.*, p. 113.

⁵⁶ Les syndicats sont interdits dans la fonction publique, le statut d'association permet alors aux fonctionnaires de défendre leurs intérêts collectifs.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 143.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 143.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 144.

nos activités de noyautage, l'éducation pour pénétrer les foules, l'éducation encore pour conquérir l'Etat », une autre est consacrée aux « noyautage (*kadrolaşma*), massification (*kitleleşme*) et étatisation (*devletleşme*) »⁶⁰. En ce sens il n'est pas permis de douter de l'aspect organisé et stratégisé de cette démarche.

Lors de leur procès, les membres du parti sont accusés d'avoir enfreint plusieurs articles de la constitution, des dispositions réglementaires⁶¹, ainsi que la loi sur les partis politiques⁶², institués pour assurer l'autonomie de l'Etat. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le réquisitoire accorde une grande importance à la dénonciation de ces pratiques. Mais ce qui nous intéresse ici, plus que l'inégalité de l'entreprise, c'est la façon dont s'opèrent le contournement des procédures de recrutement et l'importation de règles partisans dans le fonctionnement de l'administration. On peut considérer que l'interconnaissance et les liens politiques, qui deviennent les deux principes de nomination dans l'Etat vont à l'encontre de tout un arsenal juridique visant à protéger les frontières de l'Etat, à couper le fonctionnaire de ses liens de classe, de religion ou de territoire, et à lui assurer une socialisation à l'Etat. Grâce à ses positions gouvernementales, le parti peut substituer aux règles de droit organisant l'accès à la fonction publique un mode de valorisation des profils individuels qui lui est propre. Le MHP (mais il n'est pas le seul) parvient à court-circuiter les voies d'accès légales à la fonction publique, et en ce sens, remet en cause la professionnalisation⁶³ et l'autonomie⁶⁴ de la sphère administrative. Ce n'est plus la sphère administrative qui impose règles et devoirs à son personnel, mais les partis politiques,

⁶⁰ *Ibid.*, p. 89.

⁶¹ La décision du conseil des ministres du 23 mars 1979, numéro 7/17339, inscrite dans le paragraphe 30 de l'article 8 des statuts disciplinaires de l'Organisation de la sécurité affirme que « le fait d'être membre d'un parti politique ou d'agir pour le bien ou à l'encontre d'un parti politique ou de participer à des activités politiques est sanctionné d'une peine disciplinaire de renvoi de la profession ».

⁶² L'article 7 de la loi n° 657 sur les fonctionnaires d'Etat stipule que « les fonctionnaires ne peuvent pas être membre d'un parti politique. Ils ne se comportent pas de façon à désavantager ou privilégier un parti politique ou un individu ; ils agissent, dans l'exercice de leurs fonctions, sans aucune distinction de langue, de religion, de race, de sexe, d'opinion politique, d'idées philosophiques et de religion ». L'article 125 de la loi sur les fonctionnaires prévoit des peines disciplinaires (un renvoi) pour ceux qui tiendraient secrets des informations et des documents contenant des informations susceptibles de nuire à la loi.

⁶³ Par professionnalisation de l'administration, on entend un mode de fonctionnement où les fonctionnaires sont recrutés selon une procédure méritocratique, sont souvent été formés par des écoles d'Etat, et voient leur carrière organisée et protégée par un statut particulier.

⁶⁴ Selon Max Weber, l'autonomie de l'administration repose sur l'existence de fonctionnaires qui : 1) sont personnellement libres et n'obéissent qu'aux devoirs objectifs de leurs fonctions ; 2) sont situés dans une hiérarchie bien établie de fonctions auxquelles sont reconnues des compétences particulières ; 3) sont recrutés, en vertu d'un contrat, et dans le cadre d'une sélection ouverte, sur la base de leur qualification professionnelle généralement révélée par l'obtention d'un diplôme ; 4) sont rémunérés par des appointements fixes en espèces (salaire régulier) et exercent leur fonction comme unique ou principale profession. En outre, ces fonctionnaires peuvent espérer un avancement selon des procédures connues et soumises à une discipline homogène qui ne dépend pas des décisions arbitraires de leurs supérieurs et ne porte que sur l'accomplissement de leur fonction. Ils ne peuvent pas s'approprier leur emploi, ni les moyens d'administration qui lui sont alloués. Weber, Max, *Economie et société*, Paris, Pocket, 1995..

qui en détournant les procédures de recrutement et d'avancement, en disposent pour récompenser leurs militants et leurs soutiens.

B. La désobjectivation des institutions d'Etat et la politisation des pratiques des membres de la fonction publique

Sous la pression des efforts de pénétration du MHP, l'Etat se politise. Dans les institutions judiciaires et de coercition (et notamment dans la police) cette politique de recrutement de militants et de sympathisants produit une politisation des pratiques. La police est largement infiltrée à l'échelle nationale, d'autant plus facilement que le parti réussit à contrôler le recrutement de nombre de policiers. En 1975, le parti préside à la création d'une association de défense des intérêts des policiers idéalistes, Pol-Bir, qui se lance dès sa création dans la dénonciation des activités d'une association de policiers proche du principal parti de centre-gauche CHP (l'association Pol-Der). Il s'agit alors pour le parti d'évincer de l'institution les membres de ce syndicat de gauche, et de disposer, par la bienveillance de ses militants policiers, de la possibilité de sortir de la légalité sans avoir à craindre l'action de la police.

L'apparition de l'association Pol-Bir fait de la police un espace de concurrence entre associations. En politisant leurs discours, elles proposent des modèles antagonistes de rôles policiers, articulés à la vision du monde qu'elles promeuvent. Le rôle prescrit par l'institution va tendre à s'effacer derrière les typifications importées par ces associations, qui généreront des pratiques policières différenciées⁶⁵. Les stratégies de soutien de certains policiers aux groupes d'extrême gauche ou d'extrême droite, ainsi que la façon dont ces collusions sont mises en pratique par les acteurs tend à montrer l'apparition de pratiques différenciées dans l'institution. Ainsi, des témoins affirment que les équipes de police appelées sur les lieux d'une plainte se retournent contre les plaignants ou laissent s'échapper les coupables⁶⁶. A Adana, le commandant Bölügiray note à ce sujet que les agents de police traitent

⁶⁵ Gourisse, Benjamin, « Pluralité des rapports aux normes professionnelles et politisation des pratiques dans la police turque des années 1970 », *European Journal of Turkish Studies*, Thematic Issue N° 8 , No. 8 | Surveiller, normaliser, réprimer, 2009, URL : <http://www.ejts.org/document2273.html>.

⁶⁶ « Je faisais ma ronde de nuit, quand tout à coup j'ai entendu des bruits d'arme à feu dans une rue où habitent des personnes de droite. En arrivant, j'ai vu deux jeunes s'enfuir. Sur les lieux, une équipe de police était arrivée avant moi, je ne me suis donc pas mêlé de l'affaire. Mais les policiers ont fait sortir les habitants qui avaient demandé de l'aide, et on commencé à les frapper. Certains d'entre eux ont été mis en garde à vue. » Témoignage recueilli par Bölügiray. Bölügiray, Nevzat, *Sokaktaki Asker, Bir Sıkıyönetim Komutanının 12 Eylül Öncesi Anıları* (Un militaire dans la rue, les mémoires d'avant le 12 septembre d'un commandant de l'état de siège). Istanbul, Milliyet yayınları, 1989, p. 33.

différemment les individus selon leurs façons de s'habiller, de porter la moustache, ou selon les journaux qu'ils lisent⁶⁷. Il va d'ailleurs donner des ordres, en vain, pour que cette situation cesse (« Aucune mesure ne doit être prise en fonction du lieu de résidence, du lieu d'études, de l'usine, de la façon de porter la moustache, du journal lu, etc. »⁶⁸). Le « massacre » de Kahramanmaraş donne un bon exemple de pratiques policières et de rapports différenciés au rôle de policier. Lors des incidents qui se déroulèrent dans cette ville⁶⁹ entre le 19 et le 25 décembre 1978, et qui ont vu la population alévie devenir la cible d'attaques d'une partie de la population sunnite de la ville, menée par des organisations proches du MHP, les policiers deviennent partie prenante du massacre en fermant les yeux ou en encourageant les actes de revanche. Les policiers proches du MHP laissent faire tandis que les policiers proches de *Pol-Der* laissent se perpétrer des actes de revanche⁷⁰.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les policiers s'insultent, se battent, et abandonnent toute neutralité lorsqu'il s'agit de rétablir l'ordre. Il arrive ainsi que les policiers envoyés sur les lieux d'affrontements entre groupes d'extrême gauche et d'extrême droite en viennent à prendre part aux altercations, chacun d'eux se rangeant d'un côté ou de l'autre des deux camps en présence⁷¹. Des extraits de conversation entre policiers confirment cette polarisation (« Ici central, une fusillade a éclaté dans la rue (...), équipes 315 et 320, allez y sur le champ. Chien de fasciste ! Tu es devenu un homme, et maintenant tu donnes des ordres ? *Bâtard de communiste ! Vendu ! Fils de ...* »⁷²), tout comme le départ précipité du nouveau directeur de la sûreté en septembre 1979 après avoir reçu des menaces de mort. Les membres des associations sont les premières « victimes » de ce clivage interne. Sıtkı Öner évoque le cas de Hüseyin Saran, membre de *Pol-Der*, qui se fait contrôler alors qu'il assistait à un festival organisé en hommage à Yunus Emre⁷³ à Eskişehir en juin 1978. Il fait savoir qu'il est policier,

⁶⁷ Il condamne le fait que la police et l'armée traitent les sociaux-démocrates de « sale gauchiste » et de « communiste », et les personnes de droite de « sale droitiste », « fasciste », « réactionnaire », *Ibid.*, p. 226.

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ Le bilan humain de ces événements est de 111 morts et de plus de 1000 blessés. Par ailleurs 552 commerces, 289 maisons et 8 véhicules ont été incendiés. Gürel Burak, *Political Mobilization In Turkey in the 1970's : The Case of the Kahramanmaraş Incidents*, Thèse de doctorat de Boğaziçi University, Atatürk Institute for Modern Turkish History, 2004, p. 124.

⁷⁰ *Ibid.*; Gürel, Burak, « « Communist Police ! » The State in the 1970s Turkey », *Journal of Historical Studies*, n°2, 2004.

⁷¹ Bölügiray, Nevzat, *Sokaktaki Asker, Bir Sıkıyönetim Komutanının 12 Eylül Öncesi Anıları* (Un militaire dans la rue, les mémoires d'avant le 12 septembre d'un commandant de l'état de siège), *op. cit.*, p. 51.

⁷² *Ibid.*, p. 87.

⁷³ Yunus Emre est un poète turc du 13^{ème} siècle.

mais ses collègues s'étonnent qu'un policier assiste à une manifestation regroupant des « gauchistes », il se fait matraquer puis torturer au commissariat local⁷⁴.

La justice est également un secteur privilégié des efforts du MHP. Le parti met sur pied un « bureau juridique » (*Hukuk masası*)⁷⁵, chargé d'accompagner les idéalistes en prise avec la justice. Ce bureau fournit une expertise juridique au parti et aux associations idéalistes, ainsi qu'un soutien aux idéalistes emprisonnés pour activités armées. Il prépare les demandes de non-lieu, paie les pots-de-vin nécessaires, entre en contact avec les personnels des tribunaux concernés, fournit des avocats et apporte un soutien financier aux familles de ceux qui se sont morts pour la cause. Lors de la fermeture du parti après le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980, des documents sont retrouvés au siège du parti, qui témoignent des activités de renseignement menées dans les institutions judiciaires afin que le bureau juridique dispose des informations nécessaires à la bonne prise en charge des militants inculpés. Ainsi, un document envoyé au bureau juridique de la principale organisation idéaliste, fait état de recherches menées sur les personnels des tribunaux des provinces de Yozgat et de Çankırı :

« Le procureur général..... est un gauchiste, son assistant..... est gauchiste, l'assistant du procureur..... est des nôtres, l'assistant du procureur..... est des nôtres, il est AP, l'assistant du procureur..... est gauchiste, l'assistant du procureur..... est des nôtres, l'assistant du procureur..... est gauchiste, le président de la première chambre de la cour d'assise..... est un sympathisant, le membre..... est neutre, le membre..... est gauchiste, le juge de la première chambre du tribunal correctionnel..... est des nôtres, le juge de la deuxième chambre du tribunal correctionnel..... est gauchiste, le juge de la troisième chambre du tribunal correctionnel est des nôtres, le juge de la quatrième chambre du tribunal correctionnel..... est gauchiste. Juges du tribunal de grande instance : le juge de la première chambre du tribunal de grande instance..... est un sympathisant, celui de la deuxième chambre..... est des nôtres, celui de la troisième chambre..... est des nôtres, celui de la quatrième chambre..... est des nôtres, celui de la cinquième chambre est gauchiste »⁷⁶.

Dans cette entreprise de collecte d'informations, le parti s'appuie parfois sur des sympathisants en poste. Une lettre, accompagnée d'un tableau, envoyée par le président des services juridiques de la province de Hakkari, A. Murat Pınar, à Alparslan Türkeş, président

⁷⁴ Öner, Sıtkı, *Halkın Polisi. Pol-Der Anıları* (Police du peuple. Souvenirs de Pol-Der), Istanbul, İletişim Yayınları, 2003, p. 86.

⁷⁵ T. C. Ankara – Çankırı – Kastamonu İleri Sıkıyönetim Komutanlığı Askeri Saclığı. *Iddianame : MHP ve Ülkücü Kuruluşlar* (Procureur militaire du commandement de l'état de siège..., *op. cit.*

⁷⁶ *Ibid.*, p. 187.

du MHP, on peut lire : « Le personnel des services juridiques d'Hakkari ont été classés selon leurs idées politiques et leurs croyances, cette évaluation s'appuie sur des sources fiables »⁷⁷.

Dans les administrations centrales ou locales, les provinces ou les villes où le parti et les associations de son système d'action parviennent à fortement pénétrer les institutions du secteur administratif, judiciaire du maintien de l'ordre, ils disposent d'opportunités de mise en œuvre de tactiques légales et illégales d'accumulation de ressources.

III. La violence comme mode d'accumulation de ressources

Par le contournement des procédures administratives légales, ainsi que par la pénétration de l'Etat et l'appropriation privée (puisque partisane) des ressources des ministères et des administrations, c'est dans une entreprise de patrimonialisation des ressources étatiques que s'est lancé le MHP. Pendant les périodes où il a accès à la *polity*, l'ensemble des postes que le parti contrôle dans la fonction publique représente un formidable moyen de rétribution du militantisme en son sein. Par la distribution d'emplois allant des plus hauts échelons de l'administration à l'ouvrier d'usines d'Etat, il a pu s'assurer de la loyauté de ses militants. Mais davantage que sur les possibilités de rétribution du militantisme dont il a bénéficié, c'est sur l'opportunité d'accumulation de ressources par la violence physique que nous voudrions nous concentrer. Grâce à l'impunité que ses positions dans l'Etat assurait à ses militants, le parti a pu radicaliser son répertoire d'action et user d'une violence « routinière » et « milicienne » pour accumuler des ressources politiques, économiques et sociales.

A. Une violence contextuelle orchestrée par les militants du MHP

Ces activités de renseignement menées par les membres du parti en poste dans les institutions susnommées, ainsi que la façon dont leur appartenance partisane a orienté leur pratique professionnelle, ont permis au parti (hormis pendant les 22 mois que dura le

⁷⁷ *Ibid.*, p. 130.

gouvernement CHP) de s'assurer une certaine impunité et de jouer à plein la carte de la déstabilisation par l'utilisation de la violence. Cela lui a permis d'exacerber le climat de guerre civile pour apparaître comme le champion de l'anti-communisme en Turquie et souligner l'incapacité des deux grands partis de gouvernement (CHP et AP) à maintenir l'ordre et garantir la sécurité des personnes sur le territoire turc. En se définissant comme le soutien civil et armé de l'Etat dans sa lutte contre les ennemis intérieurs que représentent les groupes d'extrême gauche mobilisés, il se lance dans une campagne d'attentats et d'attaques armées contre les militants de ces groupes. Localement, en cas de fermeture par la justice de sections locales d'associations idéalistes, les cadres du parti peuvent utiliser les réseaux constitués dans l'administration provinciale pour invalider la décision. C'est ainsi qu'en février 1978, le responsable de la section d'Izmir sollicite et obtient l'aide du préfet de province après la fermeture de la première chambre des foyers idéalistes de Bornova⁷⁸. Mise à part la période de gouvernement CHP (qui donne à voir des arrangements locaux plus contrastés), lorsque des militants sont arrêtés par la police à la suite d'une opération armée, la branche locale du MHP contacte des cadres du parti (dirigeants ou élus), qui, par l'entremise d'un ministre MHP ou AP, les fait libérer en s'entretenant avec le commissaire compétent⁷⁹. Ömer Tanlak, militant MHP repent, décrit précisément la façon dont il a été remis en liberté après avoir été arrêté pour la fusillade d'un café situé à İsmetpaşa, à Ankara :

« Le lendemain, on est allé en ville. Une recherche était menée dans les cafés, et une arme a été trouvée sur un ami, que l'on appelait Hikmet le militaire (*Asker Hikmet*). La police nous a réunis et nous a fait monter dans un véhicule. Avant de monter, Hikmet le militaire a dit au propriétaire du café, qui était maire (*muhtar*), « préviens Necati Paşa » [il s'agit de Necati Gültekin, le secrétaire général du parti]. Ils nous ont amenés au commissariat d'Anafartalar. Deux heures plus tard, ils nous laissaient libres »⁸⁰.

Le même Ömer Tanlak, lorsqu'il évoque ses activités militantes pendant sa scolarisation au lycée de Etlik, à Ankara, donne de précieuses informations sur le soutien que lui et ses amis trouvaient auprès du directeur du lycée, membre de l'association idéaliste *Ülkü-Bir*. Il affirme que pendant l'année scolaire 1976-1977, ils lui confiaient leurs armes pour les récupérer à la fin de la journée. Selon Tanlak, lorsque la situation est devenue plus difficile pour les idéalistes (*i.e* pendant la période du gouvernement CHP de janvier 1978 à novembre 1979), ce même directeur leur confiait son arme personnelle pour mener des

⁷⁸ *Ibid.*, p. 97.

⁷⁹ Tanlak, Ömer, *İtiraf. Eski Ülkücü MHP'yi anlatıyor* (Confession. Un ancien idéaliste explique le MHP), Istanbul, Kaynak yay, 1980, p. 15

⁸⁰ *Ibid.*, p. 21.

opérations à l'extérieur du lycée⁸¹. Parfois, le parti s'assurait de soutiens plus élevés dans l'administration. Des notes prises par Necati Gültekin, le secrétaire général du MHP, dans son agenda montrent ainsi qu'un chef de la sûreté (*Emniyet Müdürü*), dont le nom n'est pas précisé, a été remercié lors d'un conseil de la présidence du MHP pour sa médiation dans l'autorisation de port d'arme accordé à certains militants du parti⁸². Le parti a également profité de l'accès de Gün Sazak au poste de ministre des douanes et des monopoles pendant le second gouvernement de Front Nationaliste, pour faire entrer sur le territoire turc de nombreuses armes de poing, des bombes, des munitions, des radios (*telsiz*) et des médicaments, généralement importés d'Allemagne. Cette importation de matériels servant à la préparation d'opérations illégales pouvait d'ailleurs ne pas être organisée depuis les institutions relevant du ministère, puisqu'on a retrouvé, au siège de l'organisation de jeunesse du parti (*Gençlik Kolları*), des formulaires vierges à entête officielle signés par le ministre⁸³.

Des dizaines d'étudiants, sept professeurs, des journalistes (dont A. Ipekçi, rédacteur en chef du quotidien national *Milliyet*), des syndicalistes (dont K. Türkler, ancien président de la confédération syndicale DISK), d'anciens politiciens (dont N. Erim, premier ministre d'un gouvernement de transition sous le régime militaire de 1971) tombent sous les balles des militants idéalistes. Dans de nombreuses villes des pogroms sont organisés contre les populations soupçonnées d'accointance avec les groupes et partis de gauche (des quartiers de grandes villes, les populations aléviées de certaines provinces du centre et de l'est de l'Anatolie). Le contrôle de la rue devient un enjeu clef pour le MHP, dont le président déclare que "celui qui contrôle les rues de ces deux grandes villes [Istanbul et Ankara], s'emparera du pouvoir en Turquie"⁸⁴. Les soutiens qu'il trouve dans l'Etat lui permettent alors d'assurer un haut niveau d'impunité à ses militants activistes, et en ce sens, fonctionnent comme des mécanismes abaissant le coût de la mobilisation.

⁸¹ *Ibid.*, p. 37.

⁸² T. C. Ankara – Çankırı – Kastamonu İlleri Sıkıyönetim Komutanlığı Askeri Sacılığı. *Iddianame : MHP ve Ülkücü Kuruluşlar* (Procureur militaire du commandement de l'état de siège..., *op. cit.*, p. 98.

⁸³ *Ibid.*, p. 138.

⁸⁴ Les organisations de gauche radicalisent également leur répertoire d'action. Cependant, ce mécanisme n'a rien de comparable à ce qui se passe au MHP. On peut considérer que l'introduction de modes d'action violents contre les militants des associations de gauche représente une facette du triptyque « participation aux élections – pénétration de l'Etat – usage de la violence » qui constitue la tactique globale d'accès au pouvoir du parti nationaliste. Ce sont toujours les organisations du système d'action idéaliste qui « mènent le jeu » en organisant des attentats de grande ampleur et ce de façon coordonnée. A gauche, les activités des groupes sont très peu coordonnées, et l'horizon des mobilisations est toujours sectorielle et locale.

B. Violence milicienne et contrôle territorial

Outre cette violence inter-individuelle et diffuse dans l'ensemble du pays, le parti et les organisations de son système d'action mettent en place de véritables milices qui localement parviennent parfois à se substituer à l'Etat en le contournant, en lui faisant face ou en obtenant de ses représentants locaux la délégation du contrôle social. Un jeu complexe d'alliances, de négociations et d'opposition lie les organisations du système d'action idéaliste aux représentants de l'Etat. Dans certaines provinces⁸⁵, les principales prérogatives de l'Etat sont complètement paralysées ou noyautées. Les fonctionnaires d'Etat, venus de loin, ne veulent pas rester sur place ou ne veulent pas prendre de risques (au demeurant réels) pour leur vie. Ainsi que le remarque Hamit Bozarslan, l'Etat se caractérise parfois par son absence : « Niğde voit défiler six préfets entre 1975 et 1980. Durant la même période Ordu change 4 fois de préfets, Çorum 7 fois, Malatya 4 fois, Elazig 6 fois, Erzincan 4 fois, Maras 5 fois, Kars 5 fois, Erzurum 4 fois, Diyarbakir 4 fois etc.... En 1980, Urfan'a pas de préfet, des villes comme Siverek, Besiri, Sirnak, Uludere n'ont pas de sous-préfets »⁸⁶. Dans certains cas, ils finissent par admettre leur impuissance et mettent en place une stratégie d'alliance avec les milices locales du MHP. Dans la plupart des cas, celles-ci essaient de composer avec l'Etat, notamment grâce aux soutiens dont elles bénéficient au sein des forces de l'ordre et dans l'administration locale, mais elles peuvent s'opposer à lui par la violence ou profiter de ses soutiens dans l'Etat pour y importer des modes d'action violents.

Les miliciens s'emparent de territoires libérés (*kurtarılmış bölge*) et se dotent de « tours de contrôle » dont ils homogénéisent les populations : mosquée, Foyer des Idéalistes, restaurants, salons de thé, librairies, hôpitaux, etc. De cette façon, la milice peut exercer un contrôle accru sur les habitants des quartiers ou des villes contrôlés, et obtenir leur participation aux activités du parti. Elle organise des séminaires et des réunions publiques dans les cafés du quartier, centralise des renseignements sur les préférences politiques des habitants pour racketter ou forcer le départ de ceux ne partageant pas les idées du parti. Des tours de garde armés sont effectués par les membres des milices, et une contribution financière est demandée aux habitants en échange de la protection offerte par les milices. Ce contrôle de territoires urbains ou ruraux permet au MHP, à ses milices et aux organisations de son système d'action d'obtenir le soutien, volontaire ou forcé, de la population. Alors que les

⁸⁵ Principalement situées en Anatolie centrale et dans les régions kurdes. Bozarslan, Hamit, « Le phénomène milicien : une composante de la violence politique en Turquie des années 70 », *Turcica*, n°31, 1999.

⁸⁶ *Ibid.*

milices sont chargées de la protection du territoire et de l'exercice du maintien de l'ordre, les cadres des associations idéalistes, nommés par l'appareil du parti, se chargent des relations avec les forces de l'ordre et la justice en cas de problème interne au territoire contrôlé. Cette privatisation des fonctions étatiques qu'opère la milice en fait également un acteur économique important, puisqu'elle va parfois disposer, par le biais des municipalités qu'elle contrôle, du recrutement du personnel des entreprises publiques.

La façon dont le MHP a pu recourir à la violence pendant la seconde moitié des années 1970 amène à relativiser la portée explicative des analyses liant passage à la violence et marginalité (économique, politique, sociale, etc.). Ici, c'est l'accès au gouvernement et la pénétration de l'Etat qui permettent la radicalisation des répertoires d'action. Ce n'est qu'en comprenant les possibilités que le parti a eues d'investir la sphère étatique qu'on peut saisir les voies par lesquelles ses militants passent à la violence. En renouvelant une pratique classique des partis de gouvernement en Turquie, le MHP a ainsi profité de son accès au gouvernement pour investir l'administration en y faisant nommer nombre de ses militants. Il a ensuite pu utiliser ses positions dans l'Etat pour faire fructifier ses activités illicites ou illégales, en attisant un climat de guerre civile et en contrôlant politiquement et économiquement certaines parties du territoire turc.

Il convient alors de considérer l'Etat turc comme un ensemble de positions dont l'occupation donne la possibilité de jouer de tout un ensemble de tactiques conventionnelles ou non, légales ou illégales, et d'accéder à des ressources nouvelles.

BIBLIOGRAPHIE

- « 13 vali ile Tarih Genel Müdürü görevden alındı » (13 préfets et le directeur général de Tarih sont limogés), *Milliyet*, 27 août 1977, pp. 1, 10.
- « 2. Protokol güvenoyundan sonra açıklanacak » (le deuxième protocole sera expliqué après le vote de confiance), *Milliyet*, 25 juillet 1977, pp. 1, 7.
- « 220 kaymakamın görev yeri yine değişiyor » (200 sous-préfets changent d'affectation), *Cumhuriyet*, 19 juillet 1980, pp. 1, 9.
- « 26 ilin valisi merkez valiliğine alındı » (26 préfets de province ont été nommés à la préfecture centrale », *Milliyet*, 13 février 1978, p. 1.
- « 38 kaymakam görev yeri değiştirildi » (38 sous-préfets sont mutés), *Cumhuriyet*, 31 juillet 1978, p. 5 ; « MC döneminde görevlendirilen 11 000 vekil öğretmenin işlerine son verildi » (11 000 enseignants remplaçants embauchés pendant la période du gouvernement de Front nationaliste sont renvoyés), *Cumhuriyet*, 20 juillet 1978, p. 1.
- « 40 ilin valisi değişiyor » (les préfets de 40 provinces changent), *Milliyet*, 03 février 1978, pp. 1, 9 ; « İstanbul Toplum Polis Müdürü görevden alındı » (le chef de la police de la société d'Istanbul est limogé), *Milliyet*, 03 février 1978, p. 9.
- « Emniyet örgütünde yeni terfi ve atamalar yapıldı » (Des nominations et des promotions ont eu lieu dans l'organisation de la police), *Cumhuriyet*, 08 juillet 1978, p. 5.
- « Tekin İstanbul valisi, Atabek emniyet genel müdürü oldu », Tekin est devenu le vali d'Istanbul et Atabek le directeur général de la sûreté), *Milliyet*, 08 février 1978, p. 1.
- Aberbach, Joel D. et Bert A. Rockman, "Mandates or Mandarins? Control and Discretion in the Modern Administrative State". *Public Administration publique Review*. Vol. 48, n°2.
- Barkey, Karen, *Bandits and Bureaucrats. The Ottoman Route to State Centralization*, Ithaca and New York, Cornell University Press, 1994.
- Bayart, Jean-François, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 2006.
- Bölügiray, Nevzat, *Sokaktaki Asker, Bir Sıkıyönetim Komutanının 12 Eylül Öncesi Anıları* (Un militaire dans la rue, les mémoires d'avant le 12 septembre d'un commandant de l'état de siège). Istanbul, Milliyet yayınları, 1989.

- Bora, Tanıl, Can, Kemal, *Devlet Ocak Dergâh. 12 Eylül'den 1990'lara Ülkücü Hareket*, İstanbul, İletişim yayınları, 1991.
- Bovenkerk, Frank, Yeşilgöz Yücel, « The Turkish Mafia and the State », in Fijnaut, Cyrille, Paoli, Letizia, *Organized Crime in Europe. Concepts, Patterns and Control Policiers in the European Union and Beyond*, Dordrecht, Springer, 2004.
- Bovenkerk, Frank, Yeşilgöz Yücel, « Urban Knights and Rebels in the Ottoman Empire », in Fijnaut, Cyrille, Paoli, Letizia, *Organized Crime in Europe. Concepts, Patterns and Control Policiers in the European Union and Beyond*, Dordrecht, Springer, 2004.
- Bozarslan, Hamit « Le chaos après le déluge : notes sur la crise turque des années 70 », *Cultures & Conflits*, 24-25, hiver 1996- printemps 1997, [En ligne], mis en ligne le 27 mars 2007. URL : <http://www.conflits.org/index501.html>.
- Bozarslan, Hamit, « Le phénomène milicien : une composante de la violence politique en Turquie des années 70 », *Turcica*, n°31, 1999.
- Briquet, Jean-Louis, Favarel-Garrigues, Gilles, *Milieus criminels et pouvoir politique. Les ressorts illicites de l'Etat*, Paris, Karthala, 2008.
- Culpan, Refik, « Bürokratik Sistemin Yozlaşması » (la dégénérescence du système bureaucratique), *Amme İdaresi Dergisi*, Vol. 13, n°33, 1980 .
- Dobry, Michel, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1986.
- Dogan, Mattei, « Les filières de la carrière politique », *Revue française de sociologie*, n°8, 1967.
- Dorronsoro, Gilles, « Les politiques ottomane et républicaine au Kurdistan à partir de la comparaison des milices Hamidiye et *korucu* : modèles institutionnels, retribalisation et dynamique des conflits », *European Journal of Turkish Studies*, 2006, Thematic Issue N°5, Power, ideology, knowledge - deconstructing Kurdish Studies, URL : <http://www.ejts.org/document778.html>.
- Gaïti, Brigitte, « “Politique d’abord” : le chemin de la réussite ministérielle de la France contemporaine », dans Pierre Birnbaum (dir.), *Les élites socialistes au pouvoir. 1981-1985*, Paris, PUF, 1985.
- Garrett, R. Sam, James A. Thurber, A. Lee Fritschler et David H. Rosenbloom, "Assessing the Impact of Bureaucracy Bashing by Electoral Campaigns". *Public Administration Review*. Vol. 66, n°2, 2006.
- Gaxie, Daniel, *Les professionnels de la politique*, Paris, PUF, 1973.
- Gaxie, Daniel, « Les logiques du recrutement politique », *Revue française de science politique*, Vol. 20, n°1, 1980.

- Gaxie, Daniel, « Facteurs sociaux de la carrière gouvernementale sous la Cinquième République, 1959-1981 », *Revue française de sociologie*, Vol. 24, n°3, 1983.
- Gilman, Stuart C., *Contemporary Institutional Arrangements for Managing Political Appointments and the Historical Processes of Depoliticization: The Experience of the United States at the Federal Level and in Some States Ethics Resources Center*. Washington D.C, 2003.
- Gourisse, Benjamin, « Pluralité des rapports aux normes professionnelles et politisation des pratiques dans la police turque des années 1970 », *European Journal of Turkish Studies*, 2009.
- Öztekin, « Türk kamu personel yönetiminde liyakat ve kariyerden kaynaklanan sorunlar ve çözüm önerileri », *Türk İdare Dergisi*, juin 2008, n°459.
- Hecllo, Hugh, *A Government of Strangers: Executive Politics in Washington*, Washington, DC, Brookings Institution Press, 1977.
- Heper, Metin, , *The State Tradition in Turkey*, Northgate, The Eothen Press, 1985.
- Heper, Metin, « The State, Religion and Pluralism : The Turkish Case in Comparative Perspective », *British Journal of Middle Eastern Studies*, Vol. 18, n°1, 1991.
- Heper, Metin, “The ‘Strong State’ and Democracy: The Turkish Case in Comparative and Historical Perspective” in S. N. Eisenstadt (ed.), *Democracy and Modernity*, Leiden, E. J. Brill, 1992, pp. 142-164.
- Lagroye, Jacques, « Les processus de politisation », in. Lagroye, Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003.
- Mardin, Şerif, “Center-Periphery Relations: A Key To Turkish Politics?,” *Daedalus*, no. 102, 1973.
- Massicard, Elise, « Le politique à l’articulation entre institutions de sécurité et univers criminel. Les « bandes en uniforme » en Turquie », in Briquet, Jean-Louis, Favarel-Garrigues, Gilles, *Milieus criminels et pouvoir politique. Les ressorts illicites de l’Etat*, Paris, Karthala, 2008.
- Meeker, Michael E., *A Nation of Empire. The Ottoman legacy of Turkish Modernity*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 2002.
- Meier, Kenneth J. et Laurence J. O’Toole Jr., "Political Control Versus Bureaucratic Values: Reframing the Debate". *Public Administration Review*. Vol. 66, n°2.
- Öner, Sıtkı, *Halkın Polisi. Pol-Der Anıları* (Police du peuple. Souvenirs de Pol-Der), Istanbul, İletişim Yayınları, 2003.
- Peters, B Guy et Jon Pierre, *Politicization of the Public Service in Comparative Perspective – the Quest for Control*. Londres: Routledge, 2004.

- Piven, Frances Fox, Cloward, Andrew, *Poor People's Movement: Why they Succeed, How they Fail*, New York, Vintage, 1977.
- Sönmez, Cemil, *Ülkücü bir kaymakam vardı* (Il y avait un sous-préfet idéaliste), Ankara, Ajans-Türk Matbaası, 1965.
- Tanlak, Ömer, *İtiraf. Eski Ülkücü MHP'yi anlatıyor* (Confession. Un ancien idéaliste explique le MHP), Istanbul, Kaynak yay, 1980.
- Tilly, Charles, *From Mobilization to Revolution*, Addison-Wesley, Reading, MA, 1978.
- Tilly, Charles, *The Politics of Collective Violence*, New York, Cambridge University Press, 2003.
- Tilly, Charles, Tarrow, Sidney, *La politique du conflit*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.
- Tutum, Cahit, « Yönetimin Siyasallaşması ve Partizanlık » (la politisation de l'administration et le fait partisan) , *Amme İdaresi Dergisi*, Vol.9, n°29, 1976.
- Weber, Max, *Economie et société*, Paris, Pocket, 1995.
- Zald, Mayer N., « Looking Backward to Look Forward : Reflections on the Past and Future of the Resource mobilization Research Program », in Aldon (D. M.) et Mc Clurg Mueller (C.) (eds.), *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven, Yale University Press, 1992, pp.326-346